



TARIF DES HONORAIRES DE VENTE

TRANSACTIONS IMMOBILIERES
Pavillons, Appartements, Terrains Particuliers
Professionnels ou Commerciaux, Usines.

TRANCHES DE PRIX	HONORAIRES T.T.C.*
jusqu'à 50 000 €	5000 €
de 50 000 à 100 000 €	10 %
de 100 000 à 150 000 €	9 %
de 150 000 à 200 000 €	8 %
de 200 000 à 300 000 €	7 %
300 000 € et +	6 %
Autres	
TERRAINS	10%
AVIS DE VALEUR	150 €

- Selon arrêté du 1^{er} avril 2022, nos honoraires sont plafonnés à 10%.
- Ils sont calculés sur le prix net vendeur et sont à la charge du vendeur.
- Toute rémunération ne sera due qu'à la signature de l'acte authentique.

SARLU Stéphane LESSIG IMMOBILIER dont le siège est à
LA POSSESSION 97419, 1 Rue Raymond Barre.
Tel : 0692463386

TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES ET FONDS DE COMMERCE
CARTE PROFESSIONNELLE N° CPI 5401 201 T5000 000 348 délivrée par le CCI de La Réunion
RCS SAINT-DENIS DE LA REUNION 816 519 866 code APE : 6831 Z